

L'an deux mille vingt le 30 juillet,
Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme
MOULIN Catherine, Maire,
Nombre de conseillers en exercice : 11
Date de convocation : 27/07/2020

Présents : Alain DETOLLE, Leigh FAULKNER, Pierre HOEZELLE, Francis HOEZELLE,
Maxime LE HUNG, Mathilde HOUZE, Régis MOREL, Catherine MOULIN, Françoise
ROMANET,

Excusés : Victoire BEAUJOU, Noémie SERRU,



Victoire BEAUJOU donne pouvoir à Régis MOREL

DCM 2020/44 : Affectation des résultats 2019 au BP 2020-Budget Eau et Assainissement

Le Conseil Municipal

Après avoir approuvé le CA 2019 statuant sur l'affectation de ce même exercice, considérant les éléments suivants :

Pour mémoire :

Résultats antérieurs reportés en fonctionnement : + 99 382.44

Résultats antérieurs reportés en investissement : + 118 636.54

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31.12.2019 :

Solde de l'exercice : + 50 431.24

Résultats antérieurs reportés : + 118 636.54

=====

+ 169 067.78

Restes à réaliser :

Sur dépenses d'investissement : - 204 842.89

Sur recettes d'investissement : + 60 440.65

=====

- 144 402.24

Solde d'exécution de la section d'investissement :

Solde d'exécution : + 169 067.78

Solde des restes à réaliser : - 144 402.24

=====

+ 24 665.54

Résultats de fonctionnement : - 7 180.42

Résultats antérieurs : + 99 382.44

=====

+ 92 202.02

Affectation des résultats :

001 : excédent d'investissement : 169 067.78

002 : excédent de fonctionnement : 92 202.02

1068 : ex. fonctionnement capitalisés : 0.00

À Faux la Montagne, le 27/10

La Maire

